

Adresse de la société populaire de La Rochelle félicitant la Convention pour son décret d'abolition de l'esclavage, lors de la séance du 8 ventôse an II (26 février 1794)

## Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de La Rochelle félicitant la Convention pour son décret d'abolition de l'esclavage, lors de la séance du 8 ventôse an II (26 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 492-493;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1964\_num\_85\_1\_32608\_t1\_0492\_0000\_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023



Par-tout encore des restes impurs de l'antique superstition, de ce fléau du genre humain, frappent nos regards; qu'ils disparoissent, et que le culte de la Raison soit le seul que professent les vrais Républicains.

Pour moi, citoyens, qui ne peux coopérer conjointement avec vous, parce que mon poste m'appelle ailleurs, j'agirai de tous mes moyens pour seconder vos généreux travaux; et si encore je suis assez heureux, comme je l'ai déjà été, pour conduire au combat vos concitoyens, vos frères, vos amis, je vous le jure, je ne prévariquerai pas, je leur montrerai, je les précéderai dans le chemin de l'honneur et de la gloire: si mon sang coule, puisse-t-il contribuer à cimenter l'unité et l'indivisibilité de la République, et je mourrai content!

P.c.c.: J. Dumas (présid.), Rouvière fils, Fabre, Ausan, Coulet aîné (tous secrét.).

2

Boisset, représentant du peuple, écrit de Montpellier, le 28 pluviôse, que la philosophic a fait des progrès rapides dans ces climats; que dans la place de la Révolution on élève un temple à la raison et à la philosophie, et que, dans peu, cet édifice majestueux annoncera, jusques sur le sommet des Alpes et des Pyrénées, la grandeur du peuple français.

Il annonce qu'une souscription volontaire est faite, et s'élève déjà à plus de 300,000 liv.

Il adresse à la Convention le rapport fait sur cet objet à la commission d'agriculture et des arts, par les membres composant le bureau des arts et monumens publics.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Montpellier, 28 pluv. II] (2)

« Citoyens collègues,

La philosophie a fait des progrès rapides dans nos climats. Le jeune enfant pense et raisonne, et l'homme dans la maturité de l'âge exprime en traits de feu les élans divers que lui inspire le républicanisme. Dans la place de la Révolution, ci-devant dite du Pérou, d'où l'œil du voyageur découvre trois Etats soumis à l'esclavage, et sur les débris de l'insolente figure du quatorzième Capet, s'élève un temple dédié à la Raison; et dans peu l'on découvrira du sommet des Pyrénées, des Alpes et des bords de la Méditerranée cet édifice majestueux qui annoncera la grandeur du peuple français. Ses marches seront du même marbre que foulait l'orgueilleux Louis XIV. Le pavé du parvis sera fait avec celui que le fanatisme et l'erreur entassèrent trop longtemps dans ces asiles consacrés à de fantastiques dieux. La statue de la

(1) P.V., XXXII, 277.

Philosophie dévoilant la vérité au monde, posée au milieu de ce monument auguste, sera exécutée par le célèbre Pajou. Une souscription volontaire est faite; déjà elle s'élève à 300 000 livres. Le génie de la liberté m'inspira cette idée et le patriotisme en fait les frais. Quelle gloire pour les premiers jours de l'égalité française! Les monuments d'Athènes et d'Egypte n'auront plus rien d'étonnant. Le Français crée de nouveau; il surpasse les peuples anciens en imagination, comme il les surpasse par son amour pour la liberté. Que l'aristocratie dise encore que la République a creusé le tombeau des arts! Le seul tombeau qu'elle ait creusé est celui de la tyrannie. Le plan de ce monument est du citoyen Moulinier. S. et F.».

Boisset.

3

L'agent national du district de Luxeuil annonce que l'esprit de liberté fait des progrès sensibles dans ce district; que tous les citoyens s'empressent à offrir des dons pour les défenseurs de la patrie; que déjà 600 chemises ont été envoyées à Besançon, et que, sous peu, on y fera passer des souliers et quantité d'autres effets.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

4

La société populaire de La Rochelle félicite la Convention sur le décret qui abolit l'esclavage.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

[La Sté popul. de La Rochelle à la Conv.; s.d.]

Représentants,

Au milieu des dangers sans nombre de la liberté naissante, au milieu de toutes les fureurs du fanatisme et de tous les pièges de la trahison, la France a vu le péril, l'a affronté et l'a vaincu. Le génie révolutionnaire s'armant de sa massue redoutable a fait tomber les têtes de l'hydre Capet tombé sous le glaive national; la faction liberticide anéantie; la France entière dans une attitude militaire; la Vendée désolée et fumante; Marseille soumise, Lyon réduite; l'orgueil de Bordeaux comprimé; Toulon reconquis; Dunkerque, Maubeuge, Landau victorieux; notre sol affranchi; le prussien en fuite; les républicains courant sur les bords du Rhin effrayer l'aigle germanique; notre auguste sénat, s'occupant sans relâche des intérêts du peuple; voilà le tableau qu'offre aujourd'hui la France triomphante et régénérée, et nous pourrions, dans cet état de choses, accéder à des propositions de

(2) P.V., XXXII, 277.  $B^{in}$ , 8 vent. (suppl<sup>t</sup>).

<sup>(2)</sup> J. Paris, n° 426; C. univ., 9 vent.; Ann. patr., n° 425; C. Eg., n° 561; B<sup>in</sup>, 10 vent.; J. Mont., n° 106; Audit. nat., n° 522. Mention dans J. Sablier, n° 1165; J. Fr., n° 521; M. U., XXXVII, 138 et 185. Texte du B<sup>in</sup> reproduit dans Aulard, Recueil des Actes..., XI, 204.

<sup>(1)</sup> P.V., XXXII, 277. Bin, 9 vent. (suppli). Lettre du 30 pluv. signée Aubert (agent nat.). Texte presque identique à celui du p.-v. (C 293, pl. 963, p. 19).

paix! Plaçons les rois dans l'état où nous nous frouvons; supposons que la victoire les eut servis; nous le demandons à l'univers; ces tigres eussent-ils jamais cru répandre assez de sang pour assouvir leur rage? Non. Des mines, des morts, le massacre, l'incendie couvrant la France entière, les fers! les fers! la République anéantie... frémissons à ces images... Non (1). Point de trêve avec les tyrans des nations: mais si nous devons haine éternelle, guerre implacable aux despotes, un sentiment plus doux doit nous rapprocher de ces hommes, qui, sujets sans être esclaves, n'attendent que le signal de la liberté, pour répondre à sa voix : l'Angleterre plus que toute autre contrée, renserme de ces germes précieux de révolution, qui n'ont besoin, pour se développer que de notre influence régéné-

Imprimez nous un mouvement généreux et terrible: que cent mille sans-culottes aillent bientôt porter dans cette île; mort aux oppresseurs, liberté aux amis du peuple! Qu'un même cri s'élevant de toutes les parties maritimes de la république, retentisse sur cette terre tyrannisée, y console les opprimés, annonce que l'heure de l'affranchissement va sonner pour eux, éveille leur courage et leur dise : levez-vous. N'avons-nous pas d'ailleurs des injures à venger? Les crimes de Toulon à punir? De nouveaux forfaits à prévenir, et la ligue à écraser? Oui, il faut, ou que Londres devienne par rapport à nous, la nouvelle Carthage, qui tombera sous les coups de Rome libre et victorieuse: ou que des rives de Calais aux portes de Douvres, les deux nations alliées se donnent la main, que Georges tombe, que Pitt soit puni, et que la liberté triomphante inscrive désormais sur ses fastes les noms réunis de l'Angleterre et de la France.

Tel est le double vœu des sans-culottes composant la société populaire de La Rochelle et des citoyens de ses tribunes (2).

5

La société populaire de Langres fait part à la Convention qu'elle a monté, habillé et équipé deux cavaliers; que l'esprit public est, dans ce district, à la hauteur de la révolution; qu'il va être envoyé à la Convention 3,650 marcs en or et en argent, cent milliers et plus de métal, provenant des églises; et que les citoyennes de Langres ont abjuré les vains amusemens de leur sexe, et se recréent en faisant de la charpie.

Cette société invite la Convention à laisser constamment à l'ordre du jour la terreur pour les conspirateurs, et la protection pour les patriotes; à ne point faire de trève avec les despotes, et à ne déposer la massue du peuple que lorsque tous ses lâches ennemis auront

mordu la poussière.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

n° 424; J. Sablier, n° 1163; J. Fr., n° 520.
(3) P.V., XXXII, 278. B¹n, 8 vent. et 9 vent. (suppl'); J. Sablier, n° 1165; J. Paris, n° 424; J. Fr.,  $J. \overline{Fr}$ .,  $n^{\circ}$  521.

[Langres, 26 pluv. II] (1)

« Citoyens représentants du peuple,

Tandis que vous vous occupez à établir le gouvernement révolutionnaire sur les bases sacrées de la vertu et de la justice; que vous étouffez les passions particulières, et allumez dans tous les cœurs le feu brûlant de l'amour de la Patrie; que les armées républicaines, triomphantes sur tous les points de nos frontières, arrachent aux despotes coalisés les places que la perfidie leur avoit livrées; embrasés de l'ardeur patriotique qui vous consume, nous propageons les principes éternels que la sagesse dicte par votre organe, et nous soutenons le courage de nos guerriers par l'expression efficace de tous les sentimens de la gratitude.

Par nos soins, des sociétés populaires se sont formées dans la moyenne partie des communes de notre district; nous leur transmettons avec empressement les lumières émanées du sanctuaire de la représentation nationale et de la société mère Le peuple s'éclaire, indigné d'avoir été si longtems le jouet de l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale, il brise ces idôles antropophages; il n'adore plus que la liberté et l'égalité.

Nos ennemis intérieurs, tous ceux qui jusqu'alors avoient secondé par des manœuvres intestines, les efforts des tyrans coalisés, ne peuvent plus nous nuire; leur souffle impur ne souille plus l'atmosphère de la liberté; une même enceinte les réunit et les contient; ils ont conspiré en faveur des esclaves; ils en partagent le sort. L'équité et le discernement ont présidé aux mesures révolutionnaires prises à leur égard.

Aux mascarades scandaleuses des cérémonies prétendues religieuses, nous avons substitué la pompe de fête patriotique, les richesses entassées dans nos temples, par la superstition, sont retournées à leur destination première. Le feu du patriotisme se communique même aux métaux consacrés par l'hypocrisie; impatiens de se républicaniser, nos saints, nos saintes de la sacrée légende, vont avec tous leurs bagages et leurs grelots du poids de 3 650 marcs en or et argent, et de plus de 100 000 livres en métal, se poster en masse à votre barre, pour y prendre l'ordre de la divinité, qui dicte ses oracles du haut de la Montagne.

Egalement ennemis de l'athéisme et de la superstition, nous rendons à l'Etre suprême les hommages que la raison commande; la chaire du mensonge est devenue une chaire de vérité, d'où nous publions et vos loix et les actions héroïques de nos guerriers.

La Raison a chez nous son temple. L'instruction y rassemble nos concitoyens; elle ne doit ce triomphe qu'à la propagation des lumières et nullement à la violence. Ceux mêmes dont l'esprit foible avoit été le plus aveuglé par le fanatisme, commencent à entrevoir la vérité; nous les encourageons, sans les aigrir; bientôt ils s'arracheront eux-mêmes le bandeau de l'erreur.

Vous nous avez annoncé que nos défenseurs éprouvoient des besoins; fidèles échos de la montagne nous avons aussitôt fait retentir cet avertissement dans notre voisinage; à l'instant une commotion patriotique a électrisé tous les cœurs; les prêtres mêmes ont voulu participer

<sup>(1)</sup> C. univ., 9 vent. (2) J Mont., n° 105. Mention ou extraits dans J. univ., n° 1558; J. Lois, n° 517; C. Eg., n° 558; Mess. soir, n° 557; M.U., XXVII, 120; Ann patr., n° 494. I Sablier n° 1163; J. Fr., n° 520.